

Date de diffusion : 03/01/2022

## Appel à Projets Scientifiques - Année 2022

Afin de contribuer à la mise en œuvre de sa politique scientifique, le Parc national de la Guadeloupe soutient des projets scientifiques ayant pour objectif une meilleure connaissance scientifique du territoire, prioritairement dans ses zones de cœur.

Les projets peuvent être portés par tout type d'organisme (associations, bureaux d'études, universités, chercheurs indépendants, etc.), en capacité de mener dans de bonnes conditions des études scientifiques. Les projets portés par les jeunes de moins de 30 ans seront examinés avec une attention particulière.

Les thématiques 2022 sont détaillées en page 2. La biodiversité y est prise au sens large, couvrant l'ensemble de ses niveaux d'organisation : gènes, organismes, populations, écosystèmes, paysages.

Grâce au programme « France Relance », le Parc national de la Guadeloupe bénéficie d'un budget annuel complémentaire ; l'enveloppe totale disponible pour l'appel à projets 2022 s'élève ainsi à 50 000 euros.

**La participation financière du Parc National est de 10 000 € TTC maximum par projet.**

Dans le cas où le projet impliquerait des contributions volontaires en nature du porteur (temps, matériel, logistique, etc), celles-ci doivent être valorisées et figurer en complément du budget.


En fonction de la nature des actions, une contribution du Parc par des moyens humains et/ou logistiques peut être demandée. Ces moyens complémentaires sont également à préciser dans la demande.

A noter : Le cumul de la mise à disposition et du montant accordé ne pourra dépasser les 10 000 euros et le montant du soutien financier ne pourra atteindre 100 % que si le projet comporte des contributions volontaires en nature du porteur.

Les projets sont évalués au regard de leur qualité scientifique, de leur faisabilité, et des objectifs et priorités déclinés dans la politique scientifique du Parc. Les critères de sélection sont détaillés page 3.

Les projets devront impérativement être clôturés en novembre 2023. Le calendrier global devra en tenir compte.

Le Service Patrimoines évalue les projets en s'appuyant sur le Conseil Scientifique du Parc et d'autres experts si nécessaire.

 **Le demandeur est tenu d'avoir l'accord de principe des personnes habilitées à engager le ou les organismes participants lors du dépôt du dossier, et un accord formel au moment du conventionnement.**

**Date limite de dépôt des dossiers : 7 mars 2022**

Sélection des projets : deuxième quinzaine de mars

Conventionnements: avril 2022.

Dossier complet à transmettre par mail à : [sophie.bedel@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:sophie.bedel@guadeloupe-parcnational.fr)

Financé par



Les **thématiques prioritaires** pour 2022, mais non exclusives, sont les suivantes :

THÉMATIQUES		EXEMPLES
1	INVENTAIRES BIODIVERSITÉ DANS LES CŒURS, ÉTUDES CONCERNANT DES ESPÈCES OU ESPACES PATRIMONIAUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de la faune volante en forêt ombrophile, des pollinisateurs </li> <li>Inventaire des champignons ou de la faune du sol par type d'habitat </li> <li>Détection d'espèces discrètes aux moyens des nouvelles technologies (bioacoustique, ADNe, etc) </li> <li>Prospection naturaliste dans des zones difficiles d'accès </li> <li>Prospection de gîtes cavernicoles de chauve-souris</li> </ul>
2	CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES OU ÉTUDES DE TERRAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie et étude des corridors biologiques entre forêt marécageuse, mangrove et forêt des grands fonds, ou sur les embouchures, mares et étangs </li> <li>Étude de l'impact de la fragmentation des habitats </li> <li>Reconnexion avec les cœurs : zones prioritaires à reconnecter : cœurs&lt;=&gt; Mont Caraïbes, cœurs &lt;=&gt; Grands fonds, cœurs &lt;=&gt; Mangrove/ Jarry </li> </ul>
3	ÉTUDE DE LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE MILIEUX OU D'ESPÈCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition d'indicateurs de qualité écologique des milieux, en particulier le long des réseaux hydrographiques baignant les cœurs et en milieu marin </li> <li>Diagnostic de l'état de santé d'espèces patrimoniales ou paysagères (exemple : fougères arborescentes, maladies émergentes sur les coraux ou les éponges) </li> <li>Impact des invasions biologiques sur le milieu ou les peuplements </li> </ul>
4	PROJETS LIÉS AUX PATRIMOINES CULTURELS ET PAYSAGERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire archéologique en milieu terrestre </li> <li>Étude sur les relations entre les structures paysagères et leur fonctionnement écologique </li> <li>Proposition portant sur la valorisation du patrimoine culturel matériel ou immatériel </li> </ul>
5	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude sur l'attractivité (motivations / inspirations) des sites récréatifs en cœur de Parc </li> <li>Suivi du développement des activités humaines et leurs impacts sur les milieux </li> </ul>

Financé par



LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

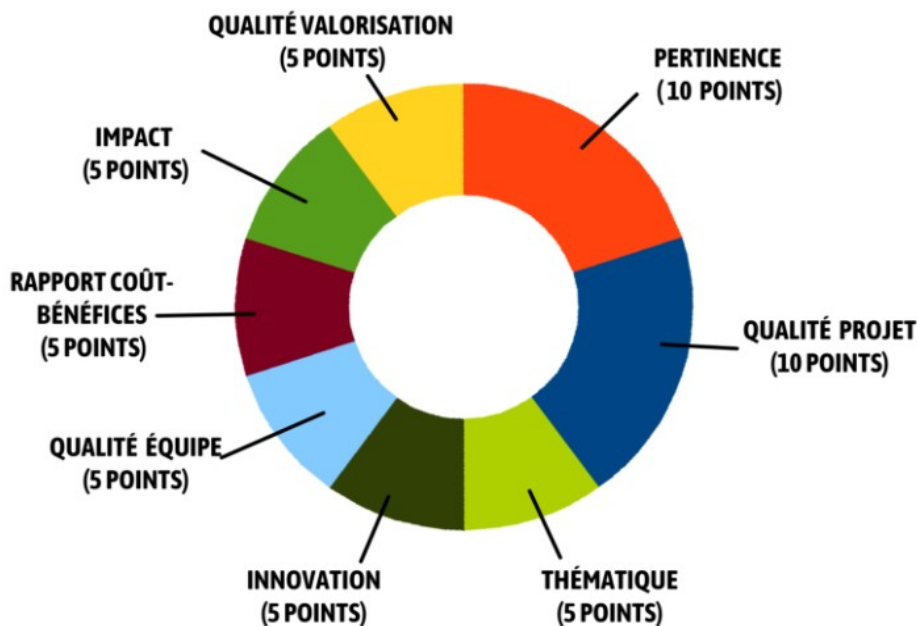


Parc National de la Guadeloupe  
Montéran – 97120- Saint Claude





La sélection des dossiers s'effectue selon **huit critères** présentés ci-dessous et sur un total de **50 points** :



Pertinence	Les objectifs sont clairs et réalistes, les méthodes et moyens mobilisés sont cohérents avec les questions soulevées et résultats attendus. Le projet tient compte des études déjà réalisées localement.
Qualité du projet	L'exposé du contexte et du projet est clair, l'organisation du travail est planifiée de manière appropriée afin d'atteindre les objectifs, les méthodes et technologies employées sont décrites et rigoureuses. Les choix sont justifiés (localisation et nombre de sites, échantillonnage par exemple).
Thématique	Le projet s'inscrit dans les thèmes de l'appel à projets.
Innovation	Le projet fournit des solutions innovantes pour des besoins identifiés, soit à travers l'adaptation de méthodologies déjà existantes soit à travers le développement de techniques nouvelles.
Qualité de l'équipe	L'équipe réunit des savoir-faire et des expertises avérées nécessaires à la réalisation des objectifs et à l'acquisition des résultats. Les tâches sont réparties de façon appropriées. La pluridisciplinarité et la présence de sciences humaines seront appréciées dans la sélection.
Rapport coût-bénéfices	Le budget est rationnel par rapport aux activités prévues, les postes de dépenses sont transparents. Les contributions volontaires en nature (temps ou matériel) apparaissent. Le financement apporté par le Parc est déterminant pour la réalisation. Le projet ou le sujet peut difficilement émarger sur d'autres appels à projets courants.
Impact potentiel	Les retombées du projet ouvrent de nouvelles voies de recherches, d'expérimentation ou de gestion.
Qualité de la valorisation	L'exploitation et la diffusion des résultats doit aller au-delà de l'intérêt propre des porteurs de projets et permettre une valorisation conséquente par le Parc pendant et après le projet. Les livrables sont bien décrits.

Financé par



### **Déroulement :**

Avant chaque appel à projets, l'équipe scientifique du Parc propose au Conseil scientifique et à la Direction du Parc, les thèmes prioritaires en lien avec la politique scientifique et les sujets émergents.

L'appel est largement diffusé avec un soin particulier apporté à destination des organismes sis sur le territoire. Les destinataires sont encouragés eux aussi à diffuser largement.

Les dossiers sont reçus par le Parc qui en accuse réception au porteur.  
Seuls les dossiers complets et transmis avant l'échéance seront examinés.

L'ensemble des dossiers sont mis à disposition des membres du Conseil scientifique sur un espace partagé pour consultation et avis pendant environ 15 jours.

Des rapporteurs (deux par dossier au minimum) sont nommés par le Bureau du Conseil scientifique. Ces rapporteurs peuvent être extérieurs au Conseil. Ils sont choisis en fonction de leur domaine d'expertise et de l'absence de conflit d'intérêt avec le projet évalué. Les rapports s'appuient sur la grille d'évaluation qui a été communiquée lors de l'appel à projet.

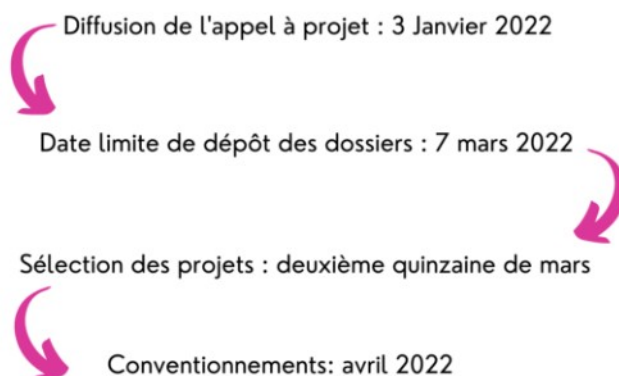
Un tableau récapitulatif de l'ensemble des avis et rapports est constitué en préparation du jury de sélection.

Le jury peut estimer qu'un projet mérite d'être soutenu sous certaines réserves. Dans ce cas, il engage un dialogue avec le porteur pour éventuellement faire évoluer le projet. Selon les possibilités financières, le projet revu pourra être financé l'année N, et à défaut l'année N+1.

Le classement du jury est présenté pour validation à l'ensemble du Conseil scientifique avant communication des décisions aux candidats. Le classement final est présenté chaque année au Conseil d'administration du Parc national.

La liste des projets retenus est diffusée sur le site du Parc national de la Guadeloupe suite aux conventionnements.

Une fois les livrables produits, le Parc a en charge la mise en valeur des résultats : rapports sur le site web du PNG, transmission des rapports au réseau d'acteurs concernés, communication sur les réseaux sociaux.



Financé par